



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie. Cependant, pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2020, une inscription **au plus tard le 7 février 2020** sera nécessaire.

Un nouveau service destiné à tous les électeurs est d'ailleurs accessible sur **service-public.fr**. La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.

Si au terme de la recherche, l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

AIAE : Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversion... ; l'AIAE accueille, informe, oriente et/ou accompagne toute personne, en offrant un suivi individualisé.

Mise en relation pour les CESU (chèques emploi service universels).

Egalement pour les jobs d'été.

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) reçoit :

- à la Mairie d'Authie : permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 - Tél : 02 31 26 95 95 - a.i.a.e@wanadoo.fr / www.a.i.a.e-authie.fr

- à la Mairie de Bretteville-L'Orgueilleuse : permanence le jeudi de 14h à 16h.

- à la Mairie de Carpiquet (espace Athéna) : permanence le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h.

- à la Mairie de Creully : permanence un mardi sur deux de 9h à 12h.

- à la Mairie de St Contest : permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h.

Et sur rendez-vous dans les autres mairies adhérentes.

ETAT CIVIL

Naissances :

Noah MARTIN (26/07)
Noah ANDRE BERCK (03/08)
Azélie GAMBLIN (16/09)
Sélène MARECHAL LETELLIER (28/09)
Nora FATHALLAH (08/10)

Mariages :

Rada FLUIER et Christophe ENAULT (10/08)
Laure GLOANEC et Arnaud QUESNEL (17/08)
Oriane TEILLAC et Guy BAUE (31/08)
Mounia EL BOUCH et Jean-François VERMES (31/08)
Noémie LEGRAS et Valentin CASTAN (14/09)
Valentine FLAMBARD et Ludovic FRANCE (21/09)
Julien HERMAN et Richard MASON (27/09)

Décès :

Michel JORET (08/08)
Patrick BECK (08/08)
Edmond PHILIPPE (06/09)
Christiane LERENARD (15/09)



CLIC DE CAEN OUEST : ATELIERS SENIORS



Prévention des AVC : réunion d'information et témoignages sur les Accidents Vasculaires Cérébraux avec l'association France AVC.

Mardi 19 novembre, 14h30, salle des fêtes de Putot-en-Bessin (à côté de la mairie).

Gratuit sur inscription auprès du CLIC au 02 31 37 64 64 ou sur cliccaenouest@calvados.fr

Prévention des risques domestiques : ateliers sur deux demi-journées à la résidence Les Roses de France à Courseulles-sur-mer.

Jeudi 5 décembre, 14h -17h : continuer à bien vivre chez soi au quotidien.

Jeudi 12 décembre, 14h-17h : aménager son habitat pour prévenir les chutes et autres accidents domestiques.

Gratuit sur inscription auprès du CLIC au 02 31 37 64 64 ou sur cliccaenouest@calvados.fr



ASSOCIATION MUE'SIQUE



« Depuis plusieurs années, l'association Mue'sique vous propose des cours de guitare, de piano, de batterie, de violon et de flûte traversière, et depuis peu, de djembé et d'éveil musical.

En effet, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, Mue'sique fait découvrir la musique aux enfants de 3 à 6 ans.

Notre animateur Mathieu organise des jeux autour de la découverte des différents instruments de musique, présente les instruments sur lesquels on frappe, on gratte ou on tape.

Les cours sont donc basés sur l'écoute, le rythme, les sons et la mélodie. Aucune notion de solfège n'y est abordée.

L'éveil musical a lieu le mercredi matin de 10H à 12H à l'espace Fleurs, salle Tournesol, dans les locaux de la mairie de Cairen.

Il reste de la place, n'hésitez pas à vous renseigner en allant visiter le blog : <http://mue-sique.blogspot.com/>. L'assemblée générale de l'association Mue'sique se déroulera le 7 novembre à 20H00 au Presbytère de Rosel. Les adhérents y sont attendus en nombre. »

Renseignements et inscriptions :
mue-sique@laposte.net
Hervé PERRON, Président, tél. 06 63 95 58 97 ou
Carine MANCEL, Secrétaire, tél. 06 78 57 07 70.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Commune nouvelle de
ROTS

Automne
2019

La Com'Une

NOVEMBRE

- 6** Ouverture de l'enquête publique (modification du Plan Local d'Urbanisme de Rots)
- 12** Commémoration de l'armistice de 1918
- 16** Spectacle Champs-Élysées
- 17** Foulées de la Mue
- 24** Repas des aînés

DECEMBRE

- 6** Clôture de l'enquête publique (modification du Plan Local d'Urbanisme de Rots)
- 7-8** Marché de Noël
- 13** Fin de l'exposition PLU

A retenir, le 21/12 : Noël dans le quartier le Lassin



APPEL A VOS TALENTS DE PHOTOGRAPHE !



Réalisez des photos de vos quartiers et n'hésitez pas à les transmettre à la mairie de Rots à mairiederots@rots.fr.

Les plus beaux clichés paraîtront dans les prochains numéros de *La Com'Une*.

Ce mois-ci, merci à Virginie Lepointeur, Nicole Adam, Jean-Pierre Courtois et Annie Thibault pour leur contribution.



MAIRIE DE ROTS

02 31 26 50 54
mairiederots@rots.fr

Horaires de l'accueil au public

mardi : 16h-18h
mercredi : 10h30-12h30
jeudi : 16h-18h
vendredi : 16h-18h
samedi : 10h30-12h

MAIRIE DELEGUEE DE LASSON

02 31 80 30 07
mairiedelasson@rots.fr

Horaires de l'accueil au public

lundi : 16h30-19h00

+ mardi 12/11, 26/11, 10/12, 17/12 de 17h à 19h.
ou sur RDV à m14.bourguignon@wanadoo.fr

MAIRIE DELEGUEE DE SECQUEVILLE-EN-BESSIN

02 31 80 77 62
mairiedesecqueville@rots.fr

Horaires de l'accueil au public

jeudi : 16h30-19h

Horaires de l'agence postale et de la bibliothèque

lundi, mardi, jeudi : 9h-11h et 16h-17h30
mercredi : 9h-11h et 16h30-19h
vendredi : 9h-11h et 16h-19h

Le mot du Maire

Chers habitants,

Les fêtes du 75e anniversaire du Débarquement et de la Libération de nos trois villages ont été une très grande réussite. Ces 10 jours de cérémonies, de devoir de mémoire mais aussi de moments très conviviaux ont marqué pleinement ce début de juin.

Je tiens à remercier chaleureusement tous, absolument tous les protagonistes de ces manifestations, élus et non élus, qui n'ont pas compté leur temps pour la réussite de cet événement qui s'est déroulé, pour la première fois, sur nos trois quartiers. Un grand grand merci à tous et rendez vous dans 5 ans pour un nouveau devoir de mémoire.

Je voudrais aborder une nouvelle fois avec vous un sujet très important qui est celui de la ZAC des Roseaux. Je voudrais rappeler que la réalisation de cette ZAC durera au moins 15 à 20 ans si tout va bien.

Par conséquent, le dernier habitant devrait arriver dans les années 2035/2040, je dis bien 2035/2040. Quel âge aurez vous en 2040 ? Voyez-vous c'est loin...

La réalisation d'un projet vieux de 25 ans, je veux parler de l'échangeur du Hamel, est confirmée par une lettre du Préfet relayée par un Sénateur et notre Député. L'Etat investit environ 2 000 000 € et la Communauté Urbaine 200 000 €. L'appel d'offres est lancé et les travaux vont commencer au mois d'avril 2020 pour une durée de 5 à 6 mois. Naturellement, un plan de circulation sera mis en place afin d'assurer les déplacements mais aussi la sécurité des ouvriers qui travaillent sur le chantier.

Enfin, les habitants de la route de Caen, de Bayeux et de St Manvieu (quartier de Rots) devraient voir le trafic diminuer de moitié, soit près de 5 000 voitures par jour selon les études qui ont été menées.

Le chemin du Hamel, plus proche du chemin creux que d'une route, a été refait après plus de 15 ans d'attente. A ce jour, le chantier n'est pas complètement réceptionné par Caen la mer qui a mené entièrement les travaux. Les espaces verts sont à reprendre, ce qui devrait être fait d'ici la fin de l'année. Dans le même ordre d'idée, la rue du Marais sur le quartier de Lasso a été entièrement refaite, comme une première partie du chemin de la Garenne. Et d'ici quelques jours, sur le quartier de Secqueville, commencera la réfection de la rue de Bretteville et de la rue de la Mairie.

Les marchés de rénovation de la Grange aux Dimes sont signés depuis quelques jours. Ce projet, cher aux habitants du quartier de Rots, va commencer. Je rappelle ici que les subventions de l'Etat, la Région et le Département dépassent 425 000 €, et que le solde de 400 000 € vient de la commune historique de Rots qui avait cette somme "en caisse" et qui l'avait mise dans la corbeille de la mariée au moment de la décision de notre fusion en 2015.

Le 14 octobre, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le PADD de notre commune nouvelle (Plan d'Aménagement et Développement Durables, cf. page 4) avant approbation en conseil communautaire. Il définit les grandes lignes de notre développement dans les 20 ans qui viennent. Il préserve les quartiers de Lasso et de Secqueville dans leur développement urbain et économique. Pour le quartier de Rots, les orientations prises dans les mandats précédents (POS révisé en 2002, PLU approuvé en 2014) sont confirmées.

Le terrain de football et son vestiaire sont terminés. Les joueurs (environ 41 jeunes et 19 adultes de notre commune) peuvent y évoluer maintenant. Ce terrain devrait porter le nom de Benoit Costil, un enfant du pays devenu joueur professionnel, qui a fait toute sa scolarité de maternelle et élémentaire dans notre école communale.

Pour terminer, nous nous dirigeons tout doucement mais sûrement vers la fin de l'année. Moment important et incontournable pour chacun de nous et l'occasion de se retrouver en famille. Les conseillers municipaux, les adjoints, les maires délégués et moi même vous souhaitons aux uns et aux autres de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Le Maire, Jacques VIRLOUVET



ACCUEIL AU PUBLIC - MAIRIE DU QUARTIER DE LASSON

En plus de l'habituel créneau d'ouverture du lundi (16h30-19h), la mairie déléguée du quartier de Lasso vous ouvrira ses portes les mardis 12 novembre, 26 novembre, 10 décembre et 17 décembre, entre 17 h et 19 h. Présence d'une secrétaire de mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

ASSOCIATION DE LA GRANGE AUX DIMES DE ROTS



« Vous souhaitez soutenir le projet de la restauration de la grange aux dimes de Rots !

Ce projet porté par le conseil municipal de Rots avec le soutien de notre association va se concrétiser. La fondation du patrimoine attend vos dons. Déjà plus de 10 000 € ont été récoltés. Vous pouvez toujours faire un nouveau don. Lors de la distribution du dernier Com'Une, vous aviez un bulletin de souscription. Ce don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Plus d'info et don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/55162

Pour tous renseignements supplémentaires, Serge Turpin : 06 07 90 59 87

MERCI POUR LE SOUTIEN A CE PROJET DE SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE. »

DISPARITION D'HARRY SALE

Harry SALE, vétéran anglais du 46^e Royal Marine Commando, libérateur de la ville de Rots le 11 juin 1944, est décédé le 10 septembre dernier. Il avait 96 ans.

William Harry Sale est né le 16 août 1923 à Bulkington près de Coventry (Royaume Uni). A 14 ans, il quitte l'école pour travailler à l'aérodrome de Antsy. En 1938, il rejoint les cadets de l'armée de l'air britannique. Incorporé en janvier 1942 au 9^e bataillon des Royales Marines, il rejoindra dès août 1943, le 46^e Royal Marine Commando afin de préparer le débarquement sur les côtes normandes. Il a participé à tous les combats de ce régiment, dont ceux de Rots. Il fut démobilisé en 1946.



En juin 2014 à Rots

Depuis le 50^e anniversaire du Débarquement, Harry est revenu dans le village en moyenne tous les deux ans.

Harry Sale fut fait citoyen d'Honneur de la ville de Rots le 11 juin 2004. Il reçut la Légion d'Honneur le 25 septembre 2015 au Hamel, lieu même des plus âpres combats.

Le 26 septembre, jour des obsèques de Harry à Charte près de Coventry, la commune a souhaité s'associer aux cérémonies et les cloches de l'église de Rots ont sonné le glas afin de lui rendre hommage.



Association des Parents d'Elèves de Rots

Place de la Mairie - 14 980 ROTS

 contact.aperl@gmail.com

 APERL école de ROTS

Achetez votre sapin avec l'APERL !
les bénéfices reviendront aux écoles.

Uniquement sur réservation

Distribution dimanche 8 décembre

au Marché de Noël de ROTS entre 10h et 16h.

Envoyez votre commande par courrier avant le 29 novembre
accompagnée du règlement à l'ordre de l'APERL

Nom :

.....

Prénom :

.....

Téléphone :

.....

	Taille	Prix	Quantité	Total
Epicéa coupé	1,25 m	9 €		
	1,75 m	15 €		
Nordmann coupé	1,25 m	18 €		
	1,50 m	20 €		
	1,80 m	25 €		
Support Sapin		4 €		
Total commande				





14-18

**COMMEMORATION DE
L'ARMISTICE DE 1918**

Mardi 12 novembre, 11h
Cimetière du quartier de Lasson



14-18

Présence des CM1 et CM2 de l'école des Roseaux (lecture de lettres de poilus).
Remise du 1er Drapeau des Anciens Combattants de 1922.
Verre de l'amitié.
Cérémonie précédée d'une commémoration au monument aux morts de Rosel à 10h45.



ROTS

REPAS DES AINES

(quartiers de Lasson, Secqueville-en-Bessin et Rots)

Dimanche 24 novembre à 12h15
Centre d'animations de Rots



ROTS

Pour les personnes âgées de 66 ans et plus
Si vous n'avez pas reçu l'invitation ou si vous êtes inscrits mais que vous avez un empêchement, merci de le signaler à la Mairie.




7 & 8 DÉCEMBRE

LE NOËL DU FAIT-MAIN

ROTS

SAMEDI 14H À 19H
DIMANCHE 10H À 17H30

**CENTRE D'ANIMATION
RUE HAUTE BONNY**

MARCHÉ DE CRÉATEURS
BIJOUX, JEUX, JOUETS,
ACCESSOIRES, DÉCO NOËL,
CARTONNAGE, CRÉATION
TEXTILE, BOIS, OBJETS D'ART...
100% FAIT-MAIN

SALON DE THÉ, VIN CHAUD,
CRÊPES, GÂTEAU, SPECTACLE
ENFANTS, ANIMATION ENFANTS,
JEU SURPRISE...

ARC EN CIEL & la Compagnie présentent dans votre région

CHAMPS-ÉLYSÉES



ROTS
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019
CENTRE D'ANIMATION À 15H00
Renseignements Réservations : ARC EN CIEL PRODUCTIONS
02 35 86 85 00 ET POINTS DE VENTES HABITUELS

les Foulées de la Mue

Dimanche 17 novembre 2019

25^{ème} édition



Course adultes	12 kms	départ à 10H30
Course enfants	1,5 km	départ à 9H30
Course minimes	3,2 kms	départ à 9H50

Tarifs Adultes 12€ et Enfants 5€
Inscriptions : www.lamuse.org ou www.kikego.com



ROTS

TRAVAUX



ROTS

Après le chemin du Hamel, la rue du Marais et le chemin de la Garenne sur les quartiers de Rots et Lasson, ce sont les rues de Bretteville et de la Mairie du quartier de Secqueville qui vont se refaire une beauté cette année. Ces travaux sont menés en concertation avec le Département (qui finance l'enrobé des routes départementales), Caen la Mer (qui paie le chantier avec l'argent communal transféré), et les riverains qui ont été associés à la réflexion via des réunions publiques. Les différents plans ont été présentés à l'ensemble des habitants lors des vœux du Maire au mois de janvier.

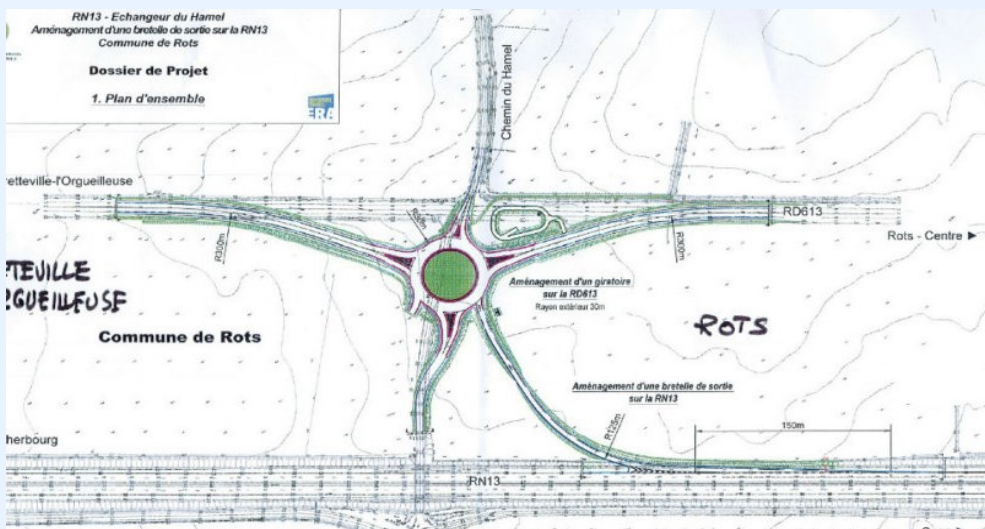
Le chantier des rues de Bretteville et de la Mairie va démarrer mi-novembre et durera environ 2 mois. Notre souhait, au-delà de la réfection de l'enrobé et de la gestion du pluvial, a été de sécuriser la circulation des piétons. Selon la largeur des rues, cela se concrétise par un trottoir ou un cheminement matérialisé pour les piétons. Un plateau surélevé sécurisera le carrefour à la jonction des deux rues. L'entreprise Colas réalise ces travaux et, pour les riverains qui souhaiteraient profiter de la présence des engins pour goudronner leur entrée, il a été convenu qu'ils s'adressent directement au chef du chantier présent sur place pour obtenir un devis dans les 48h.

Les travaux du ¼ d'échangeur du Hamel (nouvelle sortie RN13 direction Bretteville), souhaités depuis 25 ans, commencent ! Les travaux du mois d'octobre ont servi à déplacer la canalisation d'eau avant le démarrage du terrassement. Pour rappel, l'échangeur devrait être fonctionnel pour l'automne 2020.

Chemin de la Thue (derrière l'église Saint Sulpice), les réseaux aériens EDF et Télécom vont être enterrés cet hiver.

Les Maires délégués,
Aurore BRUAND
et Michel BOURGUIGNON





ROTS

Le gymnase



ROTS

Cela fait bientôt un an que les travaux du gymnase ont démarré. Comme vous avez pu le constater, le gros œuvre est maintenant terminé. Les entreprises de chauffage, plomberie, électricité sont à pied d'œuvre en ce moment. Il reste à réaliser tout l'équipement intérieur, les vestiaires, les sanitaires, les toilettes, les revêtements de sol, les peintures, les équipements sportifs ainsi que les contrôles...

Un mur d'escalade est en cours d'étude par la fédération française d'escalade. C'est une affaire de spécialiste ! Ce mur va être réalisé entre autres grâce à une partie de la subvention de 300 000 € allouée par le Conseil départemental. Le planning des activités sportives (prévues dans le gymnase et le dojo) commence à s'étoffer : tennis de table, basket, badminton, handball... De nombreuses réunions sont prévues afin que les futurs partenaires puissent utiliser ce bel outil en parfaite harmonie.

Il est à noter qu'une convention de mise à disposition du gymnase de la commune nouvelle de Rots va être signée prochainement avec l'Association Handball Caen Venoix. Grâce à ce partenariat, les habitants de la commune nouvelle de Rots (jeunes et adultes) ainsi que les jeunes enfants de l'école des Roseaux pourront bénéficier de cette nouvelle activité.

La Grange aux Dîmes

Les marchés aux entreprises ont été signés. Ils sont en cours de validation à la Préfecture. Les travaux démarreront lorsque l'architecte, Monsieur Jacquemard, aura validé le planning des travaux avec les entreprises retenues. Pour rappel, ce sont la charpente, la toiture, les murs et l'aménagement intérieur qui vont faire partie intégrante de la sauvegarde de ce bâtiment du 13ème siècle, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Nous ne manquerons pas de vous informer plus en détail du calendrier des travaux à venir.

Le bâtiment serait susceptible d'accueillir entre autres des événements culturels, des expositions, des conférences ou des petits concerts mais aussi des conseils d'administration d'associations.

• Nouveau quartier : le point sur la ZAC des Roseaux

Il faut rappeler que ce projet a été initié dès 1999 suite à une longue réflexion sur le devenir de notre village. Il a été repris et porté par les différentes municipalités avec une large concertation publique, pour arriver aujourd'hui dans la phase d'opérationnalisation. C'est en 2009 qu'il est inscrit au cœur du premier PLU qui a été approuvé en mars 2014. Les acquisitions foncières ont suivi et les études ont été lancées.

Aujourd'hui, la problématique de gestion des eaux pluviales sur la ZAC freine un peu l'avancement du projet. Conditionnée par une étude liée à la protection des nappes phréatiques, la solution qui sera retenue par Caen la mer, en concertation avec la police de l'eau, sera arrêtée en novembre. Elle permettra à l'équipe de concepteurs de finaliser le plan d'aménagement de la ZAC (notamment de la 1^{ère} tranche), et ensuite de monter le dossier Loi sur l'eau, dernière étape avant le début des travaux de Voirie Réseaux Divers qui devraient commencer début 2021.

L'arrivée des nouveaux habitants se fera de façon progressive compte tenu des différentes règles et contraintes fixées par le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui réglera le nombre de constructions dans le temps. Les premiers habitants devraient arriver en 2022 et les derniers entre 2035 et 2040.



• Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune historique de Rots : enquête publique

Afin de pouvoir engager le début des travaux, une procédure de modification est nécessaire pour mettre en compatibilité notre document d'urbanisme - PLU actuel - et le projet du nouveau quartier. Elle permettra d'ouvrir à la construction la zone 2AU - future urbanisation - prévue pour accueillir cette ZAC.

Cette opération est soumise préalablement à une enquête publique qui se déroulera du 06/11 au 06/12. Le dossier d'enquête et un registre seront tenus à disposition du public en mairie de Rots et dans les mairies déléguées, aux jours et heures d'ouverture au public, ainsi qu'au siège de la communauté urbaine de Caen la mer du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Durant cette période, un commissaire enquêteur recevra en outre les observations orales et écrites des intéressés lors des créneaux suivants en mairie de Rots : mercredi 06/11 (10h30-12h30), mardi 19/11 (16h-19h), samedi 30/11 (10h-12h), vendredi 06/12 (16h-18h). Les observations du public pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.plu.rots@caenlamer.fr. Cette modification devrait être approuvée par le conseil communautaire de Caen la mer début 2020.

• Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune nouvelle de Rots

La création de la nouvelle commune nous amène à travailler sur l'aménagement d'un territoire qui regroupe les trois anciennes communes. Ainsi, nous avons lancé, avec l'accompagnement de Caen la mer, l'élaboration d'un nouveau PLU afin d'élaborer un projet d'aménagement et d'urbanisme pour les 20 ans à venir.

Ce document traduira une approche globale, harmonisée de ce nouveau territoire, tout en respectant les spécificités de chacun de nos quartiers et en favorisant les liaisons douces entre ces trois quartiers. C'est aussi l'occasion de mener une réflexion qui précède l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi) qui va être lancé par Caen la mer. En d'autres termes, il vaut mieux anticiper pour éviter d'avoir à subir.

Actuellement, le diagnostic a été réalisé. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est en cours de finalisation. Il a été présenté au conseil municipal de Rots le 14/10 et fait l'objet d'une exposition en mairie sur deux panneaux jusqu'au 13/12 (visible sur www.rots.fr). Il fera également l'objet d'une réunion publique avant d'être soumis à enquête publique. Il sera enfin présenté au conseil communautaire de Caen la mer pour approbation.

• Demande d'autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il convient de déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Ainsi, tous les travaux de construction (surface > 5 m²), toute modification de l'aspect extérieur ou même toute édification de clôture sont soumis à autorisation.

La commune rappelle aux contrevenants qu'ils s'exposent à des poursuites et/ou sanctions pouvant aller jusqu'à la démolition.

PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNEE 2019 EN IMAGES

Travaux routiers



Chemin du Hamel (quartier de Rots)



Rue du marais (quartier de Lasson)

Groupe scolaire des Roseaux



Extension du restaurant scolaire



Peinture



Travaux d'accessibilité

Gymnase



Mais aussi :

Travaux sur les abords de l'église Saint-Ouen : parking rue de l'église Saint-Ouen et porte du cimetière (quartier de Rots).

Remplacement de menuiseries : logement communal (quartier de Secqueville), salle des fêtes (quartier de Lasson).

Aménagements extérieurs : clôtures en bois, table de pique-nique et panneaux de basket (quartier de Secqueville), aire de jeux et table de pique-nique (quartier de Lasson), mâts de pavoisement (dans les 3 quartiers).

Abribus : rue de l'église Saint-Sulpice et rue des Grisons/Le Cacharat (quartier de Secqueville).

Parcours touristique de la Libération : installation de 15 panneaux explicatifs sur la libération des 3 quartiers.

Containers enterrés : à Neuf Mer (quartier de Lasson).